

Les données des bibliothèques publiques

L'observatoire de la lecture publique

L'observatoire de la lecture publique du ministère de la Culture et de la Communication a en charge la collecte, l'exploitation et la diffusion de données statistiques relatives aux bibliothèques publiques.

La dernière enquête en date, relative à l'activité de 2012, a interrogé, en collaboration avec les conseils généraux, près de 9 400 bibliothèques municipales et de groupements de communes. L'observatoire de la lecture publique vise à rendre disponible l'ensemble de ces résultats d'activité, commune par commune et sous forme de synthèses annuelles. Il s'agit de mettre à disposition des professionnels et des collectivités un outil d'aide à la décision susceptible de les accompagner dans leur mission d'aménagement du territoire en matière de lecture publique. La communication des données est notamment assurée par une cartographie précise et dynamique des bibliothèques, en liaison avec les données administratives et démographiques.

Chaque année, de nouveaux établissements sont identifiés avec le concours des conseils généraux et des directions régionales des affaires culturelles.

[Accéder au site](#)